



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ TRIPLE R 5W-30 R-TEC 23

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit TRIPLE R 5W-30 R-TEC 23  
Numéro du produit KBY001, KBY005, KBY020, KBY060, KBY199

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur TETROSYL EUROPE  
79 rue du chemin vert  
59.273 Fretin  
TEL: 03 20 28 06 30  
qualite@tetrosyl-france.com

Fabricant TETROSYL EUROPE  
79 rue du chemin vert  
59.273 Fretin  
TEL: 03 20 28 06 30  
qualite@tetrosyl-france.com

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59  
Centre Antipoison Belgique : 070 245 245

Numéro d'appel d'urgence national Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59 Centre Antipoison Belgique : 070 245 245

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Non Classé  
Dangers pour la santé humaine Eye Irrit. 2 - H319  
Dangers pour l'environnement Non Classé

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement Attention

## TRIPLE R 5W-30 R-TEC 23

<b>Mentions de danger</b>	<p>EUH208 Contient du CALCIUM LONG CHAIN ALKARYL SULFONATE, ALKYL (C18-C28) TOLUENESULFONIC ACID, CALCIUM SALTS, BORATED. Peut produire une réaction allergique.</p> <p>H319 Provoque une sévère irritation des yeux.</p>
<b>Mentions de mise en garde</b>	<p>P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.</p> <p>P102 Tenir hors de portée des enfants.</p> <p>P264 Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation.</p> <p>P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.</p> <p>P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.</p> <p>P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.</p>

### 2.3. Autres dangers

Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2. Mélanges

<p><b>DISTILLATES, HYDROTREATED HEAVY PARAFFINIC &lt;3% DMSO EXTRACT (IP 346)</b></p> <p>Numéro CAS: 64742-54-7                      Numéro CE: 265-157-1                      Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119484627-25-0000</p>	<b>60-100%</b>
<p><b>Classification</b></p> <p>Asp. Tox. 1 - H304</p>	
<p><b>PHOSPHORODITHIOIC ACID, MIXED O,O-BIS(SEC-BU AND 1,3-DIMETHYLBUTYL) ESTERS, ZINC SALTS</b></p> <p>Numéro CAS: 68784-31-6                      Numéro CE: 272-238-5                      Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119657973-23-0000</p>	<b>1-&lt;2%</b>
<p><b>Classification</b></p> <p>Eye Dam. 1 - H318</p> <p>Aquatic Chronic 2 - H411</p>	
<p><b>ALKYL (C18-C28) TOLUENESULFONIC ACID, CALCIUM SALTS, BORATED</b></p> <p>Numéro CAS: —                                      Numéro CE: 953-650-0</p>	<b>0.5-&lt;1%</b>
<p><b>Classification</b></p> <p>Skin Sens. 1B - H317</p> <p>Repr. 2 - H361</p>	

**TRIPLE R 5W-30 R-TEC 23**

<b>CALCIUM LONG CHAIN ALKARYL SULFONATE</b>		<b>0.5-&lt;1%</b>
Numéro CAS: 722503-68-6	Numéro CE: 682-816-2	
<b>Classification</b>		
Skin Sens. 1 - H317		
Aquatic Chronic 4 - H413		
<b>DIPHÉNYLAMINE</b>		<b>-&lt;0.05</b>
Numéro CAS: 122-39-4	Numéro CE: 204-539-4	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119488966-13-0000
Facteur M (aigu) = 1	Facteur M (chronique) = 1	
<b>Classification</b>		
Acute Tox. 3 - H301		
Acute Tox. 3 - H311		
Acute Tox. 3 - H331		
STOT RE 2 - H373		
Aquatic Acute 1 - H400		
Aquatic Chronic 1 - H410		

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

**RUBRIQUE 4: Premiers secours****4.1. Description des premiers secours**

<b>Information générale</b>	Consulter un médecin si une gêne persiste. Eloigner la personne touchée de la source de contamination. Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer.
<b>Inhalation</b>	Si un spray/brouillard a été inhalé, procéder comme suit. Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer.
<b>Ingestion</b>	Consulter le médecin si une grande quantité a été consommée. Rincer soigneusement la bouche à l'eau.
<b>Contact cutané</b>	Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. Consulter un médecin si l'irritation persiste après le lavage.
<b>Contact oculaire</b>	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Ne pas frotter l'oeil.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

<b>Information générale</b>	La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition. Les effets peuvent être retardés. Garder la personne touchée en observation.
<b>Inhalation</b>	Peut provoquer un essoufflement similaire à celui de l'asthme. Les vapeurs peuvent provoquer des maux de tête, de la fatigue, des vertiges et des nausées.
<b>Ingestion</b>	Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion. Peut provoquer des maux d'estomac ou vomissements. Peut provoquer des nausées, des maux de tête, des vertiges et une intoxication.
<b>Contact cutané</b>	Un contact prolongé ou répété avec la peau peut provoquer des irritations, des rougeurs et des dermatites. Eruption allergique.
<b>Contact oculaire</b>	Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

## TRIPLE R 5W-30 R-TEC 23

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Indications pour le médecin** Aucune recommandation particulière. En cas de doute, consulter un médecin rapidement.

### **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

#### 5.1. Moyens d'extinction

**Moyens d'extinction appropriés** Eteindre l'incendie avec les moyens suivants: Mousse, dioxyde de carbone ou poudre sèche. Utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu avoisinant.

**Moyens d'extinction inappropriés** Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Dangers particuliers** Un feu créé : Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.

**Produits de combustion dangereux** Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. Oxydes de carbone.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

**Equipements de protection particuliers pour les pompiers** Quitter immédiatement la zone de danger.

### **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions individuelles** Suivre les précautions décrites dans cette fiche de données de sécurité pour manipuler sans danger. Eviter l'inhalation de vapeurs. Eviter le contact avec les yeux et le contact prolongé avec la peau. Prévoir une ventilation suffisante. En cas de déversements accidentelles : faire attention aux surfaces et sols glissants.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

**Précautions pour la protection de l'environnement** Eviter tout rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol. Collecter et éliminer le déversement comme indiqué en Section 13.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de nettoyage** Arrêter la fuite si cela est possible sans risque. Eliminer toute source d'inflammation. Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement. Prévoir une ventilation suffisante. Retenir le déversement avec du sable, de la terre ou d'autre matière incombustible appropriée. Eviter le déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Absorber le déversement avec un absorbant non-combustible. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

**Référence à d'autres sections** Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Collecter et éliminer le déversement comme indiqué en Section 13.

### **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

## TRIPLE R 5W-30 R-TEC 23

### Précautions d'utilisations

Appliquer de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver les mains et toute zone contaminée du corps avec de l'eau et du savon avant de quitter le lieu de travail. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Eviter la formation de brouillards. Prévoir une ventilation suffisante. Éviter le contact avec la peau et les yeux. L'huile doit toujours être rapidement enlevée avec de l'eau et du savon ou avec une matière à décaper la peau ; ne pas utiliser des solvants. Ne pas utiliser des chaussures et des vêtements contaminés par l'huile et ne jamais mettre des chiffons trempés d'huile dans les poches.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Précautions de stockage** Maintenir les conteneurs verticaux. Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

**Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites d'exposition professionnelle

Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

#### DIPHÉNYLAMINE

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 10 mg/m<sup>3</sup>

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Equipements de protection



#### Contrôles techniques appropriés

Prévoir une ventilation suffisante. Eviter l'inhalation de vapeurs. Respecter toute valeur limite d'exposition professionnelle du produit ou des composants.

#### Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Sauf si l'évaluation indique qu'un degré de protection élevé est requis, porter la protection suivante: Lunettes de sécurité bien ajustées.

#### Protection des mains

Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Il est recommandé que les gants soient faits des matériaux suivants: Caoutchouc nitrile. Noter que le liquide peut pénétrer les gants. Il est recommandé de changer fréquemment.

#### Autre protection de la peau et du corps

Porter un vêtement de protection approprié comme protection contre les projections ou la contamination.

#### Mesures d'hygiène

Laver les vêtements contaminés avant de les porter à nouveau. Laver rapidement avec de l'eau et du savon si la peau devient contaminée.

#### Protection respiratoire

Aucune recommandation particulière.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

**Aspect** Liquide limpide.

**Couleur** Marron.

## TRIPLE R 5W-30 R-TEC 23

Odeur	Odeur d'huile.
Point de fusion	Indéterminé.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	>250°C
Point d'éclair	220°C
Taux d'évaporation	Indéterminé.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Indéterminé.
Pression de vapeur	Indéterminé.
Densité de vapeur	Indéterminé.
Densité relative	0.855g/cm <sup>3</sup> @ °C
Solubilité(s)	Insoluble dans l'eau.
Coefficient de partage	Indéterminé.
Température d'auto-inflammabilité	Indéterminé.
Température de décomposition	Indéterminé.
Viscosité	65 cSt @ 40°C°C

### 9.2. Autres informations

Autres informations	Aucun.
---------------------	--------

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Réactivité	Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.
------------	--

### 10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique	Pas de risques particuliers de stabilité.
--------------------	---

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses	Non applicable.
--------------------------------------	-----------------

### 10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter	Il n'existe pas de conditions connues qui sont susceptibles d'entraîner une situation dangereuse.
---------------------	---

### 10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles	Aucun produit ou groupe de produits spécifique n'est susceptible de réagir avec le produit provoquant une situation dangereuse.
------------------------	---

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux	Ne se décompose pas utilisé ou stocké comme recommandé.
-------------------------------------	---

## TRIPLE R 5W-30 R-TEC 23

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

**Effets toxicologiques** Aucune information disponible.

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

**Résumé** Provoque une sévère irritation des yeux.

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

**Écotoxicité** Pas considéré comme dangereux pour l'environnement.

#### 12.1. Toxicité

##### toxicité aquatique aiguë

**Toxicité aiguë - poisson** Non disponible.

**Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques** Non disponible.

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

**Persistance et dégradabilité** Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit.

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Potentiel de bioaccumulation** Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

**Coefficient de partage** Indéterminé.

#### 12.4. Mobilité dans le sol

**Coefficient d'adsorption/désorption** Non disponible.

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Résultats des évaluations PBT et vPvB** Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

#### 12.6. Autres effets néfastes

**Autres effets néfastes** Non disponible.

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Information générale** Déchets classés comme déchets dangereux. Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

**Méthodes de traitement des déchets** Entériner les procédures d'élimination avec un ingénieur environnement et les réglementations locales.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

**Général** Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).

#### 14.1. Numéro ONU

Non applicable.

#### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable.

## TRIPLE R 5W-30 R-TEC 23

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Aucun marquage transport nécessaire.

### 14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

### 14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac Non applicable.

conformément à l'annexe II de  
la convention Marpol 73/78 et  
au recueil IBC

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Législation UE

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.

Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

Règlement (CE) n° 648/2004 du Parlement européen et du Conseil du 31 mars 2004 sur les détergents, modifié.

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

## TRIPLE R 5W-30 R-TEC 23

### Abbréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.

ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.

CAS: Chemical Abstracts Service.

cATpE: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë.

CE<sub>50</sub>: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.

CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer.

CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).

DBO: Demande biochimique en oxygène.

DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .

DMEL: Dose dérivée avec effet minimum.

DNEL: Dose dérivée sans effet.

ETA: Estimation de la toxicité aiguë

FBC: Facteur de bioconcentration.

GHS: Système général harmonisé.

IATA: Association Internationale du Transport Aérien.

IBC: Le recueil international des règles relatives à la construction et à l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac (recueil IBC).

ICAO: Instructions techniques pour la sécurité du transport aérien des marchandises dangereuses.

IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.

Kow: Coefficient de partage octanol-eau.

LOAEC: Concentration minimale avec effet nocif observé.

LOAEL: Dose minimale avec effet nocif observé.

LOEC: Concentration efficace la plus faible observée.

MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978.

NOAEC: Concentration sans effet nocif observé.

NOAEL: Dose sans effet nocif observé.

NOEC: Concentration sans effet observé.

ONU: Organisation des Nations unies.

PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.

PNEC: Concentration prédite sans effet.

REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.

RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.

SVHC: Substances extrêmement préoccupantes.

UVCB - substances de composition inconnue ou variable, produits de réactions complexes ou matériels biologiques.

vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.

## TRIPLE R 5W-30 R-TEC 23

### Signes et abréviations utilisés dans la classification

Skin Irrit. = Irritation cutanée  
 Skin Sens. = Sensibilisation cutanée  
 STOT RE = Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée  
 STOT SE = Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique  
 Unst. Expl. = Explosible instable  
 Water-react. = Substances et mélanges qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables  
 Acute Tox. = Toxicité aiguë  
 Aerosol = Aérosol  
 Aquatic Acute = Toxicité aquatique aiguë  
 Aquatic Chronic = Toxicité aquatique chronique  
 Asp. Tox. = Danger par aspiration  
 Carc. = Cancérogénicité  
 Chem. Unst. Gas = Gaz chimiquement instable  
 Desen. Expl. = Explosibles désensibilisés  
 Expl. = Explosibles  
 Eye Dam. = Lésions oculaires graves  
 Eye Irrit. = Irritation oculaire  
 Flam. Gas = Gaz inflammables  
 Flam. Liq. = Liquides inflammables  
 Flam. Sol. = Matières solides inflammables  
 Lact. = Toxicité pour la reproduction: effets sur ou via l'allaitement  
 Met. Corr. = Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux  
 Muta. = Mutagénicité sur les cellules germinales  
 Org. Perox. = Peroxydes organiques  
 Ox. Gas = Gaz comburants  
 Ox. Liq. = Liquides comburants  
 Ox. Sol. = Matières solides comburantes  
 Ozone = Dangereux pour la couche d'ozone  
 Press. Gas (Comp.) = Gaz sous pression: Gaz comprimé  
 Press. Gas (Diss.) = Gaz sous pression: Gaz dissous  
 Press. Gas (Liq.) = Gaz sous pression: Gaz liquéfié  
 Press. Gas (Ref. Liq.) = Gaz sous pression: Gaz liquéfié réfrigéré  
 Pyr. Gas = Gaz pyrophorique  
 Pyr. Liq. = Liquides pyrophoriques  
 Pyr. Sol. = Matières solides pyrophoriques  
 Repr. = Toxicité pour la reproduction  
 Resp. Sens. = Sensibilisation respiratoire  
 Self-heat. = Substances et mélanges auto-échauffants  
 Self-react. = Substances et mélanges autoréactifs  
 Skin Corr. = Corrosion cutanée

<b>Commentaires sur la révision</b>	NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.
<b>Publié par</b>	Regulatory Department
<b>Date de révision</b>	02/05/2022
<b>Révision</b>	8
<b>Remplace la date</b>	26/01/2022
<b>Numéro de FDS</b>	33532
<b>Statut de la FDS</b>	Approuvé.

## TRIPLE R 5W-30 R-TEC 23

**Mentions de danger dans leur intégralité**

H301 Toxique en cas d'ingestion.  
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
H311 Toxique par contact cutané.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H318 Provoque de graves lésions des yeux.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H331 Toxique par inhalation.  
H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.  
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.  
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.  
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.  
EUH208 Contient du CALCIUM LONG CHAIN ALKARYL SULFONATE, ALKYL (C18-C28) TOLUENESULFONIC ACID, CALCIUM SALTS, BORATED. Peut produire une réaction allergique.